

Le fabricant de bas et collants Gerbe démantelé

Le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône n'a pas retenu d'offre globale de reprise des actifs de cette manufacture haut de gamme réputée, dont les salariés ont été licenciés.



Le stock de produits, environ 300.000 paires de bas et collants, a été cédé au site de vente en ligne Showroomprive.com. (Gerbe)

Par **Denis Meynard**

Publié le 23 nov. 2020

L'aventure semble cette fois terminée pour la fabrique de bas et collants Gerbe, née en 1904 à Saint-Vallier (Saône-et-Loire).

Son dernier actionnaire, le groupe hôtelier chinois Chongqing Tianci Hot Spring, n'a pas remis cet été l'argent nécessaire à la poursuite d'activité. Il avait pourtant réinjecté [300.000 euros en juin](#), afin que la société puisse sortir de redressement judiciaire. Son président, Changlin Yang, explique avoir finalement jeté l'éponge car un partenariat prévu avec un organisateur de concours de beauté en Chine est tombé à l'eau.

Deux mois après la mise en liquidation judiciaire de la société, suivie du licenciement des 33 derniers salariés, le juge-commissaire en charge du dossier a attribué mi-novembre, l'important stock de produits finis de Gerbe (environ 300.000 paires de bas et collants) au site de vente en ligne Showroomprive.com, pour 355.000 euros. Son offre était supérieure à celles du déstockeur Noz et du spécialiste lyonnais du maillot de bain Nicole Olivier.

Métier à tisser.

Les candidats à la reprise de [la marque réputée](#) se sont, quant à eux, vu opposer une fin de non-recevoir « *car une incertitude existe sur sa propriété* », selon le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône. Ce qui va conduire le mandataire liquidateur à faire procéder à une analyse juridique avant de la céder. Probablement lors d'une vente aux enchères qui sera organisée pour disperser le parc machines de Gerbe. A l'exception d'un métier à tisser à plat de 18 mètres de long et 20 tonnes, datant des années 1950, que vient d'acquérir le fabricant gardois de bas, jarretières et collants haut de gamme L'Arsoie Cervin.

Ludovic Gaudic, dirigeant de La Compagnie Ateliers Peyrache, de Saint-Didier-en-Velay (Haute-Loire), un fabricant d'étiquettes, de broderies et d'articles de bonneterie (marque Blanc Bonnet) affirme que son offre globale de reprise était socialement la meilleure. « *J'avais signé une promesse d'embauche avec quinze des ex-salariées dans le cadre d'un projet de redémarrage, au second semestre 2021, d'une production d'articles chaussants, élargie à la confection de jupes et tailleurs, moyennant une formation, avec l'accompagnement du conseil régional* », explique-t-il. Mais son offre ne valorisait pas suffisamment les actifs existants.

Denis Meynard